Zonage P.L.U. : zone UCv

Secteur UCv

Le secteur UCv : Tissu urbain de centre ville

CARACTERISTIQUES

- Centre ancien dense constitué d'îlots compacts le long des axes.
- Cœurs d'îlots pouvant permettre l'agencement de petites cours où de jardins privatifs.
- Présence de bâtiments à valeurs patrimoniales.
- Tissu diversifié (habitats, commerces, équipements, services, etc.).

OBJECTIF REGLEMENTAIRE

> **Renforcer et développer les caractères propres aux centres urbains**

MOYENS

> Conforter la densité existante

> Respecter les spécificités identitaires :

-Principe de construction en alignement ou faible recul et en continu.
- Gestion des hauteurs en fonction des contextes (entre R+1 et R+4) .
- Principe de protection des façades

> Intégrer le stationnement à la construction à hauteur de 50% des places pour privilégier un traitement qualitatif des espaces libres.

> Traiter les rez-de-chaussée pour renforcer la mixité fonctionnelle.